



Règlement intérieur des activités socioculturelles Année 2018/2019

Toutes les activités socioculturelles débutent la semaine du 17 septembre 2018 sauf l'atelier peinture qui commence le vendredi 7 septembre 2018. Elles se termineront globalement fin juin début juillet 2019 pour cet exercice.

Fonctionnement

Selon les activités, des séances peuvent être mis en place pendant les vacances scolaires. Les intervenants vous informeront des dates tout au long de l'année.

Les activités socioculturelles font l'objet soit d'un **engagement annuel**, soit d'achat de cartes de 10 séances. Compte tenu de leur nature, certaines activités ne proposent pas cette formule de cartes : informatique, anglais (cycle de 10 séances), dessin enfant, sophrologie, théâtre et les ateliers mensuels : Envie d'écrire.... « Toute une histoire ! » et « Natur' et vous ».

Les Tarifs

Les tarifs à l'année des activités sont calculés en fonction de plusieurs paramètres :

- Nombre de séances à l'année
- Montant des dépenses engagées par l'Association, qui dépendent notamment du statut de l'intervenant.
- Prise en compte du quotient familial.

Pour mémoire, c'est un choix du Conseil d'Administration afin que les activités soient accessibles au plus grand nombre, en référence aux objectifs du Projet Social.

Les cartes de 10 séances sont valables de septembre 2018 à juin 2019 et ne sont pas reportables sur l'exercice suivant.

Inscription en cours d'année :

- Entre septembre et décembre : le tarif de l'année de l'année est appliqué
- Entre janvier et mars 2019 : le tarif est au prorata pour 2 trimestres
- A partir d'avril 2019 : c'est le recours à la formule « carte de 10 séances ».

Si un adhérent ou un membre de son foyer s'inscrivent à plusieurs activités avec un engagement à l'année, un tarif dégressif. Le montant de la réduction est fixé comme suit :

- 2 activités : 20 €
- 3 activités : 30 €
- 4 activités : 40 €



Centre Social du Pays d'Arnay

Tableau des tarifs

Activités socio-culturelles	A	B	C	D	E	Carte ou à la séance
Anglais						80€ les 10 séances
Assouplissement						80€ les 10 séances
Gym Séniors						80€ les 10 séances
Pilates						80€ les 10 séances
Sophrologie	100€	120€	135€	155€	180 €	Pas de carte
Théâtre Adulte						Pas de carte
Théâtre Enfant						Pas de carte
Vannerie en rotin						80€ les 10 séances 15€ la journée 10€ la 1/2 journée
Informatique	25€	30€	35€	40€	45€	
Anglais						Pas de carte
Dessin Enfants	60€	70€	80€	90€	100€	
Step Adapté						80€ les 10 séances
Kundalini Yoga	130€	155€	185€	210€	245€	100€ les 10 séances
Peinture Adulte	330€	380€	430€	480v	530€	100€ les 5 séances
Yoga du rire				2€ la séance		
Envie d'écrire...				20€ la séance		
Natur' et vous			5€/séance : les produits d'entretiens, 10€/séance : les cosmétiques			

L'adhésion

Le paiement de ***l'adhésion est obligatoire***. Adhérer c'est soutenir l'Association (ses statuts et son projet pour la structure) mais c'est aussi soutenir les bénévoles qui agissent pour un quotidien solidaire et citoyen. Elle est valable de date à date : 20 € pour les adultes ; 12 € pour les enfants ; 30 € pour une famille ; 10 € pour les familles ayant un quotient inférieur à 400.

Les règlements

Les paiements se font à l'inscription. Il est possible de régler en espèces, en chèque ou par virement. Le règlement par chèque peut être échelonné au mois ou au trimestre. Les encaissements au trimestre seront réalisés en octobre 2018, en janvier 2019 et en avril 2019.

Les remboursements seront effectués sur présentation d'un certificat médical ou en cas de force majeure, (reprise d'un emploi, déménagement, ...).

Les séances d'essais

Il est possible d'essayer gratuitement durant une séance toutes les activités à l'exception du cycle des 10 ateliers d'informatique, de l'atelier « Envie d'écrire... », « Toute une histoire ! » et « Natur' et vous ».





Centre Social du Pays d'Arnay

Les démarches pour s'inscrire

- Remplir la ou les fiches d'inscriptions
- Fournir votre relevé d'imposition ou votre quotient familial puisque car les tarifs sont en fonction de vos revenus (sauf pour les cartes de 10 séances)
- Règlement de l'activité et l'adhésion.
- Si vous participez aux activités sportives, un certificat médical est demandé.
- Pour les activités animées par Fabienne Lainey (gym séniors, pilates et gym assouplissement), il est nécessaire de remplir le formulaire d'adhésion à la Fédération « Sport pour tous ». Aucun supplément n'est exigé pour le paiement de la licence dont le montant de 26 € est intégralement pris en charge par le Centre Social.

Pour faciliter le traitement des dossiers, il est préférable de transmettre un dossier complet avec toutes les pièces.

